

**COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DE COMMERCES DE GROS**

Avis

Rendu le 17 Septembre 2009

La commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle des commerces de gros, réunie le 17 Septembre 2009 a pris la décision suivante :

«Les membres de la CPNEFP des commerces de gros donne mandat à l'OCI pour mettre en œuvre le plan d'action relatif aux savoirs élémentaires de base pour les métiers de la logistique ».

Sur 16 votants :

- 16 pour,
- 0 contre,
- 0 abstention

Fait à Paris, le 18 Septembre 2009

Le président
Jean-Charles Kitous-Orsini

Le vice-président
Claude Trannois

